Loir-et-Cher (41) : l’énigme de la martyre de l’A10 enfin résolue ? (Màj vidéo : Ahmed et Halima mis en examen)

14/06/2018 à 21h41



Présentés à un juge d’instruction à Blois ce jeudi 14 juin 2018, les parents d’Inass ont été mis en examen. Le corps de la fillette avait été découvert au bord de l’A 10 à Suèvres en 1987.

Le mystère de la petite inconnue de l’A 10 est enfin levé. Ce jeudi 14 juin, ses parents ont été mis en examen pour “meurtre, recel de cadavre et violences habituelles sur mineur de moins de 15 ans”. Ahmed Touloub, 66 ans réside à Puteaux dans la banlieue ouest de Paris, tandis que son ex-épouse Halima, 64 ans, vit à Villers-Cotterêts dans l’Aisne.

Après leur comparution devant le juge d’instruction, ils ont été entendus tour à tour par la juge des libertés et de la détention. Le père est parti en détention provisoire à la maison d’arrêt de Blois. La mère a pour sa part été incarcérée à Orléans.

[…]
Elle était la troisième d’une fratrie de sept enfants (trois filles et quatre garçons) nés entre 1978 et 1991. Le couple s’est séparé en 2010.

Les deux parents s’accusent mutuellement des coups portés à l’enfant depuis son plus jeune âge. Quand son corps a été retrouvé le 11 août 1987 à Suèvres, il portait de nombreuses traces de violences.

Lors de sa garde à vue, le père a expliqué qu'” il avait vécu un enfer avec son épouse qui se montrait violente aussi bien avec lui qu’avec leurs trois filles “. C’est le 10 août 1987 qu’il aurait découvert le corps de l’enfant sans vie. Il a alors décidé de partir au Maroc et s’est arrêté au petit matin du 11 août pour déposer le corps de l’enfant au bord de l’autoroute.
[…]

La Nouvelle République

Merci à **HAL9000**

“Les parents ont été mis en examen pour meurtre”, a déclaré ce jeudi Frédéric Chevallier, procureur de la République de Blois dans le Loir-et-Cher à propos de la martyre de l’A10. 30 ans que son identité n’était pas connue. 30 ans que sa dépouille n’avait pas été réclamée. L’un des plus vieux “cold case” français serait en passe d’être résolu avec l’interpellation et le placement en garde à vue mardi d’un couple de sexagénaires, qui seraient les parents de celle qui a été surnommée “la petite martyre de l’A10”, une enfant retrouvée morte en 1987 près de Blois. Ils doivent être présentés à un juge d’instruction du tribunal de grande instance de Blois.

Coup de théâtre dans l’enquête sur la petite inconnue de l’A10 de Suèvres. Les gendarmes ont placé en garde à vue un couple de sexagénaires, qui seraient ses parents. Ils doivent être présentés au juge d’instruction, à Blois, ce jeudi 14 juin 2018.

Concernant les deux personnes interpellées, l'homme Ahmed T. réside dans une ville de la banlieue ouest de Paris, la femme, quant à elle, Halima E., habite dans l'Aisne.

Presque trente-et-un ans après la découverte d'une fillette martyrisée au bord de l'A10 près de Suèvres, dans le Loir-et-Cher, la justice et la gendarmerie sont, semble-t-il, tout près de connaître la vérité.

Un couple de sexagénaires originaires du Maroc a été placé en garde à vue ce mardi 12 juin. Ces deux personnes auraient été interpellées dans une localité située dans le nord de la région parisienne.

Il s'agirait des parents de la petite inconnue. Le corps martyrisé de l'enfant avait été retrouvé le **11 août 1987** dans un fossé proche de l'autoroute, à hauteur de **Suèvres**, par des employés de Cofiroute. L'homme et la femme seront présentés ce jeudi matin, à Blois, au juge d'instruction chargé de cette longue enquête.

www.lanouvellerepublique.fr